

Amendement n° 8
(N° interne au service de l'assemblée)
Présenté par le groupe :
Rassemblement National & alliés

CONSEIL REGIONAL DU CENTRE-VAL DE LOIRE
SESSION DU : 21-22/12/2023

AMENDEMENT BUDGETAIRE

DOCUMENT BUDGETAIRE CONCERNE : BUDGET PRIMITIF 2024

Eléments de l'architecture fonctionnelle concerné(s) par l'amendement :

ORIGINE DU MOUVEMENT		DESTINATION DU MOUVEMENT	
Secteur d'activité:	906	Secteur d'activité:	906
Domaine:	Economie et emploi	Domaine:	Economie et emploi
Programme :	Soutenir la structuration et le développement de l'ESS	Programme :	Soutenir la recherche

Pour information, page(s) du rapport du Président concernée(s) par l'amendement :

Page 19 du rapport BP 2024 (ESS) et page 47 (Recherche)

Exposé des motifs :
Nota bene : les amendements ne peuvent porter que sur les points du rapport du président soumis au vote de l'assemblée (partie décisionnelle)
Exposé : Les crédits de paiement évoluent à la hausse de 250 K€ en 2023 à 1,65 M€ en 2024 dont 359 K€ pour abonder les fonds d'ingénierie financière de l'Economie Sociale et Solidaire, et 1 M€ pour un fonds de prêts relais. Il est proposé de diminuer les crédits de paiements en investissement de 1,65 M€ à 650 K€ pour la structuration et le développement de l'ESS et d'abonder à hauteur de 1 M€ en crédits de paiements en investissement le programme "soutenir la recherche et les chercheurs" qui nous semble prioritaire pour créer les emplois durables de demain plutôt que des emplois aidés.
Proposition : Le Groupe RN propose de diminuer de 1 M€ les crédits de paiement en investissement du programme "Structuration et le développement de l'ESS" afin de les réaffecter en crédits de paiements en investissements pour le le programme "Soutenir la recherche et les chercheurs".

ORIGINE DU MOUVEMENT		DESTINATION DU MOUVEMENT	
Chapitre budgétaire:	906	Chapitre budgétaire:	906
Proposition initiale	Modification proposée (+ ou -)	Proposition initiale	Modification proposée (+ ou -)
Montant de l'AP:		Montant de l'AP	
Montant de l'AE :		Montant de l'AE	
Montant des CP en dépenses : 1 650 000,00 €	-1 000 000,00 €	Montant des CP en dépenses 15 412 000,00 €	1 000 000,00 €
Montant des CP en recettes :	0,00 €	Montant des CP en recettes : (emprunt)	0,00 €
TOTAL (1)	-1 000 000,00 €	TOTAL (2)	1 000 000,00 €
Opération équilibrée (1=2)		Opération non équilibrée(1 >>2)	